



FRANCE

Comment la crise sanitaire bouleverse le bac 2021

ÉDUCATION

A quinze jours du coup d'envoi, les 715.000 candidats se préparent à des épreuves aménagées.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

« Bienveillance. » A quinze jours du coup d'envoi de l'épreuve de philosophie, c'est le mot d'ordre du ministère de l'Éducation nationale pour la session 2021 du bac général et technologique. Un nouvel examen, dont les grandes lignes avaient été présentées en 2018 par le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer.

Celui-ci voulait alors « renforcer le bac », qui s'était « affaïssé ». Crise sanitaire oblige, il se retrouve avec un examen qu'il n'a cessé d'aménager par à-coups, au fil des mois, sous la pression des syndicats et des autorités sanitaires. Au final, là où le ministre vantait une réforme devant permettre « plus d'égalité », les associations de professeurs et les syndicats lui renvoient que l'épreuve du grand oral – la grande nouveauté de cette année – va renforcer les inégalités, faute d'avoir été préparée comme elle aurait dû.

Cette épreuve doit « mettre fin au retard des élèves français » quant à leur aisance à l'oral, affirme-t-on au ministère, où l'on veut qu'ils sachent « prendre la parole en public de façon claire et convaincante ». L'idée n'est « pas de faire un contrôle de connaissances ni d'aller chercher la petite bête sur un détail, mais d'apprécier la

capacité à argumenter », tente de rassurer Edouard Geffray, numéro deux du ministère. Le candidat aura vingt minutes de préparation et sera autorisé à avoir ses notes sous les yeux – un aménagement lié à la crise du Covid.

L'épreuve de philosophie, symbole du traditionnel coup d'envoi du bac général, le 17 juin, sera encore plus scrutée que d'habitude. Son aménagement conduira les jurys à retenir la note la plus élevée entre celle du contrôle continu et celle de l'épreuve terminale. Qu'advient-il d'un lycéen ayant obtenu une bonne moyenne durant l'année et qui ne se présenterait pas à l'épreuve ? « Ce serait une très mauvaise idée pour celui qui ferait le malin, car, pour bénéficier de l'alternative entre la note de contrôle continu et celle de l'épreuve, il faut avoir été présent à cette épreuve, sauf cas de force majeure », répond Edouard Geffray, numéro deux du ministère. *Tout élève qui ne se présente pas à une épreuve a une note égale à zéro.*

Les candidats qui seraient positifs au Covid ou cas contact le jour de leur épreuve devront produire un document officiel de l'Agence régionale de santé ou de l'assurance-maladie.

La réforme du bac devait « décongestionner la société française et la vie des entreprises », avec des mois de mai et de juin durant lesquels « les élèves de seconde et de première pourront travailler jusqu'au bout », avait promis Jean-Michel Blanquer. Or, malgré la part massive de contrôle

continu cette année (82 %), la « reconquête » du mois de juin paraît lointaine.

« Vaste fumisterie »

Les deux tiers des lycées sont des centres d'examen, explique-t-on au ministère de l'Éducation. De plus, cette année, en raison de la crise sanitaire, les élèves qui passent un oral sont répartis à raison d'un par salle. Il faut donc faire de la place dans les établissements dès la mi-juin. Le nombre d'épreuves ayant été réduit cette année, cela « aurait pu entraîner un décalage du calendrier », relève Bruno Bobkiewicz, nouveau secrétaire général du SNPDEN, le principal syndicat des chefs d'établissement. « Or l'épreuve de philosophie a lieu le même jour que d'habitude, et quand les examens démarrent, les élèves sont complètement démobilisés », glisse-t-il, avant de considérer la « reconquête du mois de juin » comme « une vaste fumisterie ». Et de s'emporter contre la demande de certains recteurs de « faire revenir les élèves après le bac ». « Une plaisanterie ! » lâche-t-il. ■

Le grand oral, principale nouveauté, concentre les critiques.

